



FONDS DE GARANTIE

SOUSCRIPTION :

- Par année calendrier.
- Pas séparément, par chantier, par projet

OJETS ASSURES :

- Nacelles à ciseaux, nacelles télescopiques, chariots élévateurs, chariots élévateurs télescopiques, gerbeurs, chariots rétractables, transpalettes et autres, loués par la société MONDIA WALLONIE, avec un contrat de location à court terme, dûment signé par le locataire.

EXCLUSION :

- Toute forme de **sous-location ou prêt à usage est exclue** de cette couverture.

TERRITOIRE :

- Belgique.

COUVERTURE ET CONDITIONS :

- **Tous dégâts** aux machines, oui ou non causés par une mauvaise manipulation, **y compris vol**, pendant l'utilisation ou stockage normal de la machine (pneus exclus). Le locataire doit, dans les 12 heures, rapporter **par écrit** le dommage et les circonstances de l'accident.
- **Feu** (cause interne).
- En cas de vol, de vandalisme ou de détournement, une déclaration doit être faite auprès de la police dans les 12 heures après la constatation et **une copie du procès-verbal** doit être transmise à MONDIA WALLONIE.
- Le locataire doit stocker la machine dans un endroit sûr et prendre les mesures nécessaires afin de protéger la machine (p.ex. : ne, jamais laisser les clés dans le contact, si possible laisser la machine derrière une grille, barrière, palissade, élever le bras principal...)
- **La couverture est exclue** en cas de : négligence grave, cause reprochable (p.ex. : utilisation anormale, dégâts causés par sablage, encrassement de peinture, béton ou silicone), manque de procès-verbal. Dans un des cas susmentionnés, les dégâts seront immédiatement facturés au locataire.

PRIME :

- **5%** sur le tarif brut (+ accessoires).
(Mentionnée séparément sur la facture de location)

FRANCHISE PAR SINISTRE :

- **Dégâts matériels** : 1.000,00 €.
- **Vol** : 15% de la valeur à l'état neuf, avec un minimum de 3.000,00 € et un maximum de 5.000,00 €.